

**DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE**  
**ARRONDISSEMENT DE SAINT-NAZAIRE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE**  
**LA VILLE DE PORNIC**  
**SEANCE PUBLIQUE DU 23 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi 23 septembre à 19 h 30, le Conseil Municipal de Pornic, sur convocation régulière en date du vendredi 16 septembre 2022, dûment accompagnée d'une note explicative de synthèse, s'est réuni à la Salle du Conseil - Relais Saint Gilles à Pornic, en session ordinaire, sous la Présidence de M. BRARD, Maire.

**Présents** : M. Jean-Michel BRARD, Maire, Mmes et MM. Claire HUGUES, Paul-Eric FILY, Christiane VAN GOETHEM, Edgard BARBE, Isabelle RONDINEAU, Jean MONTAVILLE, Marie-Paule MARIE, Daniel BRETON, Christine CROCQUEVIEILLE-BARREAU, Patrick PRIN, Samuel CHEREL, Philippe DEVEILLE, Nicolas ENGELSTEIN, Brigitte FRIESS, Florence GENDROT, Bruno GRIS, Corine GUIGNARD, Antoine HUBERT, Jean-Claude LANDRON, Yvon LE DIOURON, Donatienne LEPAROUX, Agnès LUSSEAU, Françoise MARTIN, Patricia MICHEL, Alexandra NICOLLE, Serge ROUSSEAU, Artak SAKANYAN, Dolorès THIBAUD.

**Pouvoirs** : Brigitte DIERICX à Isabelle RONDINEAU, Joël HERBIN à Daniel BRETON, Cristelle GAËTAN-ULAS à Nicolas ENGELSTEIN, Anne GOUDY à Florence GENDROT ;

**Secrétaire de séance** : Alexandra NICOLLE

Conseillers en exercice : 33 - Présents : 29 - Votants : 33 - Quorum : 17

**2022 – IV – 04 - Accompagnement à la formalisation du plan guide de Pornic élaboré dans le cadre de la préparation à la convention ORT du territoire de Pornic Agglo Pays de Retz**

La ville de Pornic est engagée depuis avril 2021 dans le programme national de revitalisation de centres-bourgs Petites Villes de Demain. Dans ce cadre, une stratégie urbaine et économique est développée sous la forme d'un plan guide à l'échelle du centre-ville.

Le plan guide opérationnel doit permettre de préciser la stratégie, déclinée sous forme d'un plan d'actions qui comporte le périmètre d'intervention, les actions à engager et les étapes du calendrier de déploiement. Ce document rassemble les conclusions et recommandations du travail fourni sur le territoire, la ville et plusieurs secteurs du centre-ville, et sert à l'élaboration de la convention ORT (Opération de Revitalisation de Territoire).

Aux vues des nombreuses études déjà engagées par le passé sur le secteur du centre-ville, l'élaboration du plan guide a été confiée à la cheffe de projet mutualisée Petites Villes de Demain. Afin de compléter et finaliser le document, un bureau d'étude, spécialisé en architecture, urbanisme et paysage est intervenu pour compléter graphiquement le travail réalisé sur la stratégie urbaine du centre-ville.

La prestation a été réalisée en juin et juillet 2022 pour un coût de 6 850 € HT.

Dans le cadre de son dispositif de soutien aux territoires 2020/2026 et en tant que partenaire auprès des communes Petites Villes de Demain, le département peut soutenir les études permettant la réalisation du plan guide opérationnel à hauteur de 40 %.

La Commission Urbanisme réunie le 13 septembre 2022 a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **AUTORISE** M. le Maire ou l'adjoint délégué à solliciter la subvention auprès du département.

- **AUTORISE** M. le Maire ou l'adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Adopté à l'unanimité**

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, par délégation,  
La Première Adjointe,



Claire HUGUES